



COMITE DIRECTEUR

Réunion du samedi 08 Février 2020

Ouverture de la séance à 9 h 05.

Présents : M. LECLERC Jean-Claude, Président du Comité Régional, M. SINEUX Bernard, Secrétaire Général, MM. COURIEUT Marcel, HENRY Jean-Pierre, Vice-présidents délégués. Mme DELARUE Nicole, MM. BRIENS Bernard, DUFLOT Alain, GUIBERT Jérôme, HUCHE Michel, LACOTTE Emmanuel, LE NAHEDIC Claude, LEGER Yvon, MAHIER Jean Michel, PROVOST Thierry, QUEDEVILLE Eric, TISON Luc.

Absents excusés: Mmes DELIMAUGES Danielle, LEROY Delphine, MM. BRIARD Jean-Robert, DEVAUX Alain, HUET Sylvain, LOUVEL Thierry.

Absents : YON Jean Philippe

Assistait à la réunion : M. COLARD Sébastien, Responsable Administratif et Financier.

Jean Claude LECLERC ouvre la séance en remerciant les membres présents et en présentant les 2 membres nouvellement élus, Eric QUEDEVILLE (collège général) et Luc TISON (collège VTT).

I) - INFORMATIONS NATIONALES ET REGIONALES

Infos Nationales :

- Vente des locaux de Rosny sous Bois, définitive et complète.
- Dématérialisation de la licence : Moyenne national de 53 %, par région, sauf Auvergne Rhône Alpes, Bretagne et Pays de la Loire plus élevées.
- Refonte des catégories : Reporté à 2022.
- Résultat Financier FFC : Résultat excédentaire de 520 754 €, en tenant compte de la dette du Comité Régional d'Ile de France de 300 000 €.
- JO 2024, Site VTT à Elancourt : Problème avec la butte, qui devrait être résolu. Chamonix se tient prêt au cas où.
- Inquiétude toujours présente pour le Comité Régional d'Ile de France : En redressement judiciaire.
- Dossiers contentieux FFC : Aucun dossier à ce jour. Tous les dossiers, avec le personnel de la FFC a été traité.
- Embauche à la FFC de Thierry LEDOS (DTN), en charge de la cellule d'accompagnement du territoire.
- Entente Juniors : Les équipes vont passer de 6 à 5 coureurs.
- Cyclo Cross 2020 / 2021 : Coupe de France les 03-04 Octobre à Vittel, 14-15 Novembre à Quelneuc, 12-13 Décembre à Liévin. La manche de Coupe du Monde Française aura lieu à Besançon le 29 Novembre. Les France Masters auront lieu à Rodez le 20 Décembre. Les France auront lieu à Pontchâteau les 09-10 Janvier.
- TFJC : Quotas de 4 clubs et 1 entente régionale pour le TFJC 2020 à Vichy.

Infos Régionales :

- Présentation d'Eric QUEDEVILLE et Luc TISON (nouveaux membres du Comité Directeur).
- Décès de Clément OSMONT (VC Pacy sur Eure).
- Retour de David Louvet au Comité de Normandie après son arrêt maladie.
- Information de la réunion avec la Région le 21 Janvier pour les subventions 2020.
- Félicitations aux organisateurs de la Coupe de France de Cyclo Cross à Bagnoles de l'Orne, au Championnat de France à Flamanville, ainsi qu'à Louka LESUEUR pour son titre régional et national.
- Félicitations aux coureurs Pro Normands, Benoît COSNEFROY et Jordan LEVASSEUR pour leur victoire au GP La Marseillaise et La Tropicale Amissa Bongo, ainsi qu'à Guillaume MARTIN (meilleur Grimpeur au Tour du San Juan).

II) – ADOPTION DES PV

Comité Directeur du 30 Novembre 2019

Ouverture de la séance à 9 h 10.

Présents : M. LECLERC Jean-Claude, Président du Comité Régional, M. SINEUX Bernard, Secrétaire Général, M. DEVAUX Alain, Trésorier Général, MM. COURIEUT Marcel, HENRY Jean-Pierre, Vice-présidents délégués. Mmes DELARUE Nicole, DELIMAUGES Danielle, LEROY Delphine MM. BRIENS Bernard, DUFLOT Alain, HUCHE Michel, HUET Sylvain, LACOTTE Emmanuel, LE NAHEDIC Claude, LEGER Yvon, MAHIER Jean Michel, PROVOST Thierry.

Absents excusés:, MM. BRIARD Jean-Robert, Dr GUIBERT Jérôme, LOUVEL Thierry, YON Jean Philippe.

Assistaient à la réunion : M. COLARD Sébastien, Comptable, Anthony MALENFANT, David LOUVET, CTR.

I) - INFORMATIONS NATIONALES

- Un point sur les nouvelles dispositions du TRJC 2020 est effectué par le président :- suppression des sélections régionales au profit des clubs labellisés semble se dessiner. Une réunion pour la définition du contenu TRJC et de la mise en place sera organisée au siège fédéral le 1er février 2020.
- Les championnats de France de l'Avenir se dérouleront en Bourgogne du 27 juillet au 2 août et ce, sur une journée supplémentaire.
- JC Leclerc fait part de statistiques défavorables pour l'année 2019 et ce, dans toutes les disciplines sur le plan national.
La décision de rendre les braquets libres pour la catégorie junior a été entérinée par la Fédération.
- Les élections fédérales ont été fixées au 12 décembre 2020 à Paris (CNOCF).
- La refonte des licences sera effective en septembre 2020.

II) – ADOPTION P.V COMITE DIRECTEUR DU 12/10/2019

COMMISSION BMX DU 23/11/2019 ET COMMISSION DES FINANCES DU 26/11/2019

a) Le PV du Comité Directeur du 12/10/2019 est adopté à l'unanimité

b) Commission des Finances du 26/11/2019

Etaient présents : M. Jean-Claude LECLERC, Président du Comité Régional, M. Bernard SINEUX, Secrétaire Général, M. Alain DEVAUX, Trésorier général. Mme Nicole DELARUE, MM. Marcel COURIEUT, Michel HUCHE, Jean-Pierre HENRY, Claude LE NAHEDIC, Yvon LEGER, membres.

Assistait à la réunion : M. Sébastien COLARD, Comptable.
Début de la réunion à 17 h.

I) – STATISTIQUES

- **Licences 2019**

Constat d'une érosion des licences (-126) sur le plan régional principalement dans le cyclisme traditionnel.

- **Epreuves 2019**

Nous enregistrons également la perte de 28 organisations sur le plan régional entraînant de ce fait une perte d'engagements.

II) BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION

Sur l'année 2019, le compte d'exploitation laisse apparaître un déficit de 4 848 €.

Ceci s'explique comme évoqué auparavant, par le manque de recettes dues à la baisse de prise de licences, du nombre d'organisation d'épreuves et d'engagements.

D'autre part il est fait état de la baisse des sorties de la piste BMX (le département de Seine Maritime ayant fait acquisition de matériel n'a plus le besoin de celle du Comité régional).

Il est noté une hausse conséquente des frais d'entretien du parc véhicules vieillissant.

D'autre part en 2019 le budget régional s'est trouvé grevé de la ristourne de 0.50 € par engagement sur les épreuves au profit des départements (0.30 € par engagé par département). (9 500 €).

Des points positifs sont relevés :

- la baisse des frais postaux.
- un budget sportif respecté par l'ensemble des acteurs. (91 jours sorties en 2019).
- des subventions publiques restées stables contrairement aux prévisions.
-

III) TARIFS 2020

Les tarifs resteront inchangés en 2020, seule une modification est apportée sur les droits d'organisation du Championnat Régional des 3^{ème} catégories revus à la baisse (compte tenu du nombre d'engagés et de la difficulté à trouver un organisateur).

IV BUDGET PREVISIONNEL 2020

Il s'établit à 1 162 000 € dont environ la moitié de charges fédérales. Afin de parvenir à l'équilibre, il est demandé un effort des comités départementaux sur la ristourne des engagements sur les épreuves. (**Suppression de celle-ci**).

Après une discussion passionnée à ce sujet, conclue par un vote, il est décidé de baisser la ristourne actuelle de 0.30 € par département à 0.20 €. (**5 voix pour, 4 abstentions**).

D'autre part il est demandé aux présidents départementaux de prendre contact auprès des compagnies d'assurances extérieures pour la prise en charge de leurs véhicules dégageant le Comité Régional de celle-ci.

V-QUESTIONS DIVERSES

- Jean Pierre Henry demande à ce que soit engagée une étude sur la location de véhicules du Comité Régional, plutôt que de l'acquisition.
- Concernant les sièges à pourvoir au Comité Directeur Régional (1 collègue VTT, 1 collègue général) 4 candidatures ont été adressées (1 en VTT, 3 collègue général).
- Une demande d'aide à la Caisse de secours est demandée par Aymeric Senoville (Moyon CS) suite à une sévère chute en 2019. La somme de 750 € est adoptée à l'unanimité.
- Yvon Léger informe les membres de la Commission que le Championnat de France de Polo Vélo 2020 sera organisé à Bolbec les 20 et 21 Juin 2020.

A la demande du président, un regard est porté sur le montant des droits d'organisation, des engagements des courses de classement, ainsi que sur les dates d'organisations : Elles doivent avoir lieu avant l'ouverture officielle de la saison organisée entre le 1er et 28 février. Le droit d'organisation est fixé à 600 € pour les courses de classement interrégion (pour les épreuves interclubs 120 €) droits d'engagement libre (3.50 € seront à ristourner au comité régional).

Un vote valide ces dispositions : exprimés 14 pour : 11 contre 2 abstention 1

Une vive discussion s'est engagée entre les membres du comité directeur concernant les dispositions qui avaient été prises en réunion des finances afin de rendre à l'équilibre le budget prévisionnel 2020.

Un vote à bulletin secret a clos le débat. 17 votants, 14 exprimés

Adoption PV Commission des Finances du 26/11/2019 :

12 - abstention 1 - Contre : 1.

c)Commission BMX du 23 Novembre 2019

Participaient à la réunion : Alain DUFLOT Président de la Commission BMX - Yvon LEGER Président de la Commission BMX/ CO Bolbec Nointot ; Jean Pierre LEGER, Commission BMX /Responsable des Arbitres Liliane LEFEUVRE; Commission BMX / Caen BMX - Jérémy ROY; Commission BMX / Evreux BMX - Sylvie DUFLOT; Commission BMX / N.B.C. Sottevillais - Auguste LEFEUVRE; Commission BMX/ Responsable National des Arbitres , Olivier TREHEC, Commission BMX/BMX Club de Flers, Yann MONFORT Verneuil BMX – David MANDEVILLE AC Montvilliers BMX- Xavier DESGROUAS Bicross Club Virois –Yann CHAPELLE CO Bolbec Nointot – Corentin LEGER CO Bolbec Nointot – Pascal PAIN Section Race BMX- Grégori FAFIN Argentan BMX –Gwen SABAT Argentan BMX – Mickaël DELDYCKE AST BMX Race – Laurent TORTEVOIE AAC BMX Petit Couronne – Cédric GRAJEWSKI AAC BMX Petit Couronne

Excusés : Florian BARNAUD Commission BMX/Querqueville BMX – Lénéaïck MASSEROT BMX Club de Flers –représentée par Olivier TREHEC –Christophe STEPHAN - Normandy BMX Club Sottevillais-représentée par Sylvie DUFLOT- Sylvain HUET Caen BMX représenté par Liliane LEFEUVRE - Laurent POTTIER AS Tréport BMX

Absent: BMX Corbenois Pays d'Alençon.

- **Calendrier 2020**

Un changement est noté par rapport au pré-calendrier vu lors de la précédente réunion : Vire accueillera la 5^{ème} manche de la Coupe de Printemps le 31 mai (et non le 21 juin) 2020. Le calendrier tel qu'acté en réunion, et complété par les stages, est joint au présent compte-rendu. (Voir document en annexe 1)

- **Assises 2020**

Le lieu et la date ne sont pas définis - en attente de réponse.

A noter que ces assises devront impérativement se tenir avant la mi-novembre 2020.

L'heure de rendez-vous sera avancée à 14 heures pour tenir compte des deux récompenses – Coupe de Printemps et Coupe d'Automne.

- **Règlement régional 2020**

Le règlement régional 2020, tel qu'établi après discussion en séance, est joint au présent compte-rendu. (Voir document en annexe 2)

- **Questions diverses**

Stages :

- Arbitre Régional : 19 janvier à Bolbec
9 février à Caen
- Secrétariat : 9 février à Caen

Les candidats devront être licenciés

Il est demandé aux clubs de transmettre dès maintenant le nombre de personnes intéressées par ces stages.

- Formation starter :

Un compagnonnage sera organisé lors des compétitions pour les volontaires.

- Formation entraîneurs :

Les clubs demandent des informations sur les nouvelles dispositions.

Le Comité de Normandie sera sollicité.

- Equipe de Normandie

Bolbec : 26 janvier

Caen : 9 février

Vire : 16 février

Sotteville : 16 février

Pour le règlement des stages Equipe de Normandie, Liliane demande un paiement global par club.

Les correspondants Départementaux demandent à être informés des pilotes sélectionnés dans le but d'éviter les doublons avec les équipes départementales.

Les essais

Les Pupilles Filles feront leurs essais avec les Pupilles Garçons.

Compte tenu des changements dans le timing du Challenge France Région Nord-Ouest (les Benjamins et Benjamines rouleront le dimanche) attention aux couleurs des pastilles pour l'ensemble des essais.

Plaques

Rappel : pour 2020 la lettre sur la plaque latérale est obligatoire.

Arbitrage

Yvon Léger souhaite que les compétitions Départementales soient des lieux éducatifs et d'éviter d'être répressifs.

A noter que des arbitres de piste souhaitent être consultés lors de prise de sanction.

Fin de mandat

Yvon rappelle que l'échéance du mandat approche (2020) pour les membres élus au sein du Comité Directeur (2 représentants BMX) mais également pour les représentants au sein des Comités Régionaux (1 par Département)

Rappel : pour se présenter il faut avoir une licence depuis au moins 1 an.

Prochaine réunion Samedi 15 février 2020

Alain Dufлот – Yvon LEGER
Co Présidents

Le Comité Directeur du 30 Novembre 2019 est adopté à l'unanimité des membres présents (16 voix Pour).

Commission Piste du 24 Janvier 2020

Membres présents : Jean Michel MAHIER, Président de la Commission Piste, Pascal DARCHE, Etienne DEMAUTIS, Alain DEVAUX, Sébastien FLICHER, Jackie TIPHAIGNE

Membres excusés : Jean Pierre HENRY, Eric MACRET, Philippe LECOEUR

Invités : Sébastien COLARD, Responsable Administratif et Financier, Christophe COLOMBE

Début réunion : 18 h 15

Les points suivants ont été débattus au cours de cette soirée.

- Bilan de l'année 2019.

- Manque de structure (1 seul vélodrome correctement praticable sur la Normandie, 1 deuxième en complément).
- Revoir les dates des championnats de Normandie (problème des vacances d'été).
- Développement de la Piste en Normandie pour 2020.

1^{er} point : on constate une diminution inquiétante sur plusieurs catégories. L'implication des clubs n'est pas totale. Le Comité de Normandie est en phase de reconstruction. Il va renouveler une partie du matériel actuel qui commence à être usé et dépassé.

2^{ème} point : Un seul vélodrome est utilisé en Normandie pour la fonction Compétition, celui du Neubourg. En ce qui concerne le vélodrome de Caen, celui-ci est utilisé pour les entrainements des clubs locaux et du département. Il verra le retour de compétitions en 2020, après plusieurs phases de travaux de rénovation. Celui d'Alençon n'est toujours pas réparé.

3^{ème} point : Il a été demandé à la Commission de revoir les dates de championnats. Une proposition est faite par la Commission pour les organiser les 23 et 24 Mai 2020.

4^{ème} point : Une réflexion est amenée pour réorganiser un Open des Départements. Celui-ci se ferait avec 4 coureurs de chaque catégorie (Minimes, Cadets, Juniors et Seniors H et F à chaque fois). La généralisation du DPS (Dispositif Prévisionnels de Secours) va être obligatoire en Normandie sur chaque épreuve de compétition en Normandie. Des devis sont en cours. Un projet de 2 stages est à l'étude pour préparer les différentes sélections aux France, devis en cours. Une participation des stagiaires pourraient être demandée et facturée par le Comité aux clubs concernés (30 € par stagiaire).

Fin de la réunion : 22 h 15

Jean Michel MAHIER

STATISTIQUES PISTE 2019

Catégorie	COUPE DE NORMANDIE 2019						NOCTURNE		NOCTURNE		CHAMPIONNAT DE NORMANDIE					
	22/04/19		01/05/19		22/06/19		10/05/19		24/05/19		13/07/19		14/07/19		03/08/19	
	Eng	Pr	Eng	Pr	Eng	Pr	Eng	Pr	Eng	Pr	Eng	Pr	Eng	Pr	Eng	Pr
Fém. Benj																
Fém. Minimes	4	4	4	4	3	3					2	2			1	
Fém. Cadettes	3	3	5	5	3	3			2	2	3	3			1	
Benjamins	7	7	7	7	9	9										
Minimes	17	16	17	17	12	11	5		5	5	11	11			6	
Cadets	17	16	17	17	14	14	10		13	11	12	12			8	
Sous-Total	48	46	50	50	41	40	15	0	20	18	28	28	0	0	16	0

Dames Juniors	2	2	1	1	2	2			1	1						
Dames Séniors																
Juniors	12	12	14	11	16	13	4		6	5			14	13	3	
Seniors	12	9	11	10	9	7	5		9	6			14	12	5	
Sous-Total	26	23	26	22	27	22	9	0	16	12	0	0	31	28	8	0
TOTAL	74	69	76	72	68	62	24	0	36	30	28	28	31	28	24	0
différence	-5		-4		-6		-24		-6		0		-3		-24	
Moyenne	68															

Calendrier Piste 2020

Date	Organisation	Lieu
Samedi 11 Avril 2020	Coupe de Normandie (Manche 1)	Le Neubourg
Samedi 09 Mai 2020	Coupe de Normandie (Manche 2)	Le Neubourg
Samedi 23 Mai 2020	Championnat de Ndie J - S	Le Neubourg
Dimanche 24 Mai 2020	Championnat de Ndie M - C	Le Neubourg
Samedi 30 Mai 2020	Open des Départements	Le Neubourg
Samedi 20 Juin 2020	Coupe de Normandie (Finale)	Le Neubourg
Dimanche 06 Septembre 2020	Championnat Ndie Omnium	Le Neubourg

La Commission Piste du 24 Janvier 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents (16 voix Pour), sauf pour le point du DPS. Des devis complémentaires sont demandés.

Un point est fait sur le contrat d'Agent Commercial de Pierrick Leclerc, en charge de trouver des partenaires pour le Comité de Normandie. Un point fait débat sur le contrat proposé par celui-ci. Il s'agit de la durée du contrat. Pierrick Leclerc propose un contrat en CDI alors que le Comité Directeur souhaite un contrat d'un an (1 an) renouvelable tacitement. Le projet va être envoyé à Pierrick Leclerc.

Un point est fait sur le contrat et la fiche de missions pour David Louvet. Le contrat est en cours d'élaboration avec un rôle de DTR (Directeur Technique Régional). Les missions sont détaillées dans le contrat, dont une copie va être envoyée à chaque membre du Comité Directeur sous huitaine.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité les bases du contrat lu oralement.

III) – CALENDRIER DES EPREUVES

Une lecture des différentes Coupes de Normandie (Route, Piste, VTT, BMX) est faite par Sébastien COLARD, ainsi que les Championnats attribués. Il reste un vote à faire pour le Championnat Régional des Dép et Masters. Il y a 2 candidats : le VC Ferté Macé et le VC Aiglon. Une information sur la date de candidature, nombre d'organisation et reconnaissance des circuits est notée. Aucun consensus n'a pu être trouvé en réunion départementale. Suite à un débat avec les membres, le vote fait état de 7 abstentions et 8 voix pour le VC Aiglon. Jean Pierre HENRY n'a pas pris part au vote, étant donné qu'il est Président d'un club candidat.

IV) – INTERVENTION DU MEDECIN REGIONAL

Le Dr Régional, Jérôme GUIBERT, fait part de ses remarques quant à son rôle au sein du Comité de Normandie :

- Problème avec les coureurs du SMR : les documents arrivent trop tardivement.
- Pôle Espoirs : Le Médecin régional se trouve absent de cette structure. Il souhaite une implication plus grande. Une rencontre avec le Sport - Etudes de Flers est prévue.
- Disponibilité pour faire des Formations avec les Départements et pour des déplacements avec l'ETR.
- Sensibilise les membres sur la Formation Coach Vélo : Il s'agit de former des bénévoles pour impliquer des personnes qui ont des pathologies. C'est le vélo pour rééducation. La formation se fait sur 1 semaine.
- Protocole Commotion : un point est fait sur le protocole commotion qui rentre en compte dans le cyclisme. Le Médecin a fait une réunion avec des arbitres et les membres de l'ETR. Il souhaiterait l'expliquer aux DS.
- Le VTT et le BMX font une demande d'intervention du Médecin lors de stages ou réunions.

V) STATISTIQUES ET FINANCES

En l'absence du Trésorier, c'est le Responsable Administratif et Financier qui évoque ce point.

Au 07 Février, le Comité de Normandie comptait 4 988 licences validées (72.91 %), réparties de la façon suivante sur les 5 départements : CD Calvados : 820 ; CD Eure : 873 ; CD Manche : 1 223 ; CD Orne : 595 et CD Seine Maritime : 1 477. Il y a un recul de 227 licences par rapport au 15 Février 2019 (5 215 licences) et de 1 853 par rapport à l'année 2019 (6 841).

Le nombre d'abonnés au Normandie Cyclisme s'élève à 492.

Le nombre d'organisations inscrites est de 619 (-42 par rapport à 2019), mais il n'y a pas le Polo Vélo, la Piste et certaines organisations ne seront renseignées qu'après les élections municipales de Mars 2020.

Ces 3 chiffres ne sont pas alarmants.

Côté finances, il est fait état des subventions à toucher par le Comité de Normandie en 2020 (Région, ANS, Mécénat FFC / ASO, Mécénat FFC / LNC, DRJS Rouen et SRAV). Un point est fait sur les clubs débiteurs avec un rappel sur les injonctions de payer en cours et sur les clubs en difficultés de paiement. 5 clubs sont concernés. Ils sont en contact très permanent avec le Responsable Administratif et Financier.

Un point est fait sur un devis de matériel Piste qui s'élève à 2 300 €. **Le Comité Directeur accepte à l'unanimité ce devis de renouvellement de matériel.**

Un point est fait sur un stage demandé par la Commission Piste au Vélodrome de Bourges avec une base de 21 coureurs et 4 encadrants pour un coût de 1 453 €. Une demande de participation de 30 € par stagiaire est proposée, facturée aux clubs par le Comité. **Le Comité Directeur accepte à l'unanimité de stage avec la participation de 30 € par stagiaire.**

Sébastien Colard veut bien se mettre à la disposition des clubs pour les aider à monter les dossiers ANS 2020 et labellisation des EFC. Seuls 7 clubs ont fait une demande de subvention ANS 2019 sur les 153 que compte le Comité. Et seulement 18 clubs sont labellisés Ecole Française de Cyclisme.

VI) Point VTT

Luc TISON, nouveau responsable de la CR VTT, fait état des 2 réunions déjà organisées : le 04 Janvier et le 25 Janvier. Les règlements de la Coupe, Championnat, TRJV, et Challenge Normand ont été abordés. Le calendrier est très bien avancé.

La constitution de l'équipe est faite avec des membres de chaque département.

Pour le TFJV, le responsable de la sélection est le CTS du Comité.

Actuellement, 5 arbitres passent une formation Arbitre VTT.

Le Comité Directeur valide les différents règlements de la Coupe de Normandie, Championnat de Normandie, TRJV et Challenge Normand, à l'unanimité des membres présents (16 voix Pour).

VII) QUESTIONS DIVERSES

- Marcel COURIEUT évoque la réunion fédérale sur le TFJC organisée le 1^{er} Février 2020. Le TFJC aura lieu du 02 au 05 Juillet 2020 à Vichy. Il y aura 65 clubs dont 4 Normands et une entente Normande. Cette entente régionale devra fournir 2 jeunes arbitres. Les équipes seront composées de 2 pupilles g, 2 benjamins, 2 minimes g + de 2 à 8 filles. La pré-inscription pour le TFJC est le 31 Mai au plus tard. Une aide financière pourra être faite par le Comité aux 4 clubs conviés.
- Jean Pierre HENRY fait un point sur la réunion ETR qui s'est déroulée le 18 Janvier, en l'absence du CTR. Il a été redéfini les missions des membres. Il évoque également que les hébergements pour le Championnat de France de l'Avenir à Gray sont compliqués à trouver.
- Les courses de classement en Normandie. Un rappel est fait suite au mail adressé aux clubs sur le fonds de ces courses. Si les clubs ne respectent pas les modalités d'organisation, ils seront facturés 600 € la course. Sinon, ils seront facturés 120 € avec un droit de reversement au Comité régional de 3.50 € par engagé.
- Les dates des AG départementales 2020 sont les suivantes : CD Calvados : 24 Octobre, CD Eure : 31 Octobre ; CD Manche : 14 Novembre ; CD Orne : 11 Novembre à Alençon ; CD Seine Maritime : 07 Novembre à Yerville.

- Jean Claude LECLERC fait un point sur l'AG Fédérale à Roanne avec les membres représentant le Comité de Normandie et les Comités Départementaux. Un point sur la convocation va être envoyé à chaque membre.
- Michel HUCHE demande plus de précisions sur son rôle d'accompagnement du CTR. La réponse est donnée qu'il doit potentiellement l'accompagner sur les Championnats de France, ou représenter le Comité aux réunions du CROS, DRJS Rouen ou Région Rouen.
- Emmanuel LACOTTE demande si un club n'ayant pas d'entraîneur qualifié peut accueillir des jeunes (Cadets et Juniors). La réponse est donnée par 2 membres qu'un club peut en accueillir mais ne peut pas faire de mutation pour les faire venir. Emmanuel LACOTTE s'étonne et regarde le règlement fédéral. Il s'agit de l'article 1.1.053 de l'Organisation générale du sport cycliste.
- Marcel COURIEUT informe les membres qu'une formation départementale d'arbitres aura lieu le 15 Février. Il l'ouvre aux départements voisins.

Fin de réunion à 13h15

Le Secrétaire Général
Bernard Sineux